

Paris, le 3 avril 2014

**Vivendi : communiqué**

A la suite de l'article mis en ligne aujourd'hui sur le Nouvelobs.com et intitulé « Vente de SFR : des conflits d'intérêts chez Vivendi », Jean-René Fourtou, Président du Conseil de surveillance de Vivendi, a donné instruction à son avocat de poursuivre en diffamation les propos considérés.

***A propos de Vivendi***

*Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus, les médias et les télécommunications. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique francophone, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique. GVT est un groupe de télécoms et de distribution de contenus/médias au Brésil. Par ailleurs, Vivendi contrôle SFR, le premier opérateur alternatif en France.*

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)